

Je voudrais aussi lui poser une question. Elle semble oublier que la question de l'admissibilité est débattue en long et en large depuis 18 mois. Les députés conservateurs, les députés provinciaux et d'autres représentants du public se sont tués à dire que le gouvernement avait donné suite aux préoccupations de ses collègues parlementaires et des intéressés en renvoyant cette question à la Commission Forget. La députée et ses collègues ont raté le coche. N'y a-t-il pas moyen de le leur faire entrer dans le crâne? La décision a déjà été prise. La Commission Forget est maintenant saisie de cette question. Et que je sache, les députés de Nickel Belt (M. Rodriguez) et de Comox-Powell River (M. Skelly), sûrement pas la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) en tout cas, ne se sont pas donné la peine de comparaître devant cette commission comme nous l'avons fait, le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan) et moi-même. Nous avons suggéré aux membres de cette commission de présenter une recommandation maintenant. Nous leur avons demandé aussi de dresser un rapport provisoire à l'intention de la ministre pour qu'une décision puisse être prise maintenant.

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie.

Des voix: Règlement!

M. le vice-président: Je crois que nous avons maintenant quatre rappels au Règlement en souffrance. A l'ordre, je vous prie. Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) invoque le Règlement.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je sais que le député ne voudrait pas laisser au compte rendu quoi que ce soit qui induise en erreur. Il a dit que je n'avais pas comparu devant la Commission Forget.

Une voix: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Rodriguez: Écoutez avant de juger. J'ai bel et bien comparu devant la Commission, et voici une copie du mémoire que je ferai parvenir au député.

Mme Copps: A propos du même rappel au Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: Je ne considère pas cela comme un rappel au Règlement. La députée est-elle prête à répondre?

Mme Copps: Oui, monsieur le Président. A la différence du député de Halifax-Ouest (M. Crosby), le monde pour moi ne se limite pas à Ottawa. S'il se donnait la peine de consulter le témoignage présenté à l'audience tenue le vendredi 31 janvier dans la belle ville de Hamilton, il verrait que j'y ai présenté mon témoignage bien avant que la Commission ne vienne tenir audience à Ottawa.

Il parle de gens qui vivent aux dépens du pays et jouissent de pensions. Croit-il vraiment que les 9,577 veuves et orphelins qui touchent en moyenne une pension de \$4,875 des Forces armées canadiennes devraient voir leurs prestations d'assurance-chômage diminuées de ce montant? Il sera déduit de leurs prestations. Selon lui, ces veuves et orphelins vivent-ils aux frais de l'État? S'il le pense, c'est qu'il a perdu tout sens de la réalité et ses électeurs ne manqueront pas de le lui rappeler lors des prochaines élections.

M. Skelly: Monsieur le Président, la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) pourra peut-être éclaircir ce point. Si je comprends bien la position du gouvernement, toutes les personnes que cette question intéressait auraient dû la soulever il y a

Les subsides

des années. Bon nombre de députés ont soulevé la question dans des lettres adressées à la ministre et à la Chambre. Les députés ont comparu devant la Commission Forget pour faire valoir leurs arguments. Certains ministériels participent au débat ce soir, même s'il ne s'agit pas dans l'ensemble des plus perspicaces d'entre eux. Ils déclarent qu'ils vont se prononcer contre cette motion car nous aurions dû soulever la question il y a longtemps. Leur ignorance n'est pas une raison de voter contre la motion. Certains ont présenté aujourd'hui à la Chambre des arguments au sujet de l'injustice flagrante de ce problème et signalé que ce revenu provisoire est souvent indispensable. La députée approuve-t-elle la définition du rôle du gouvernement donnée aujourd'hui?

Mme Copps: Monsieur le Président, le député de Renfrew-Nipissing-Pembroke, que je connais, veut intervenir dans le cadre de ce débat, mais il n'a pas pu le faire parce que les ministres ont détourné l'attention de la Chambre vers d'autres questions et d'autres députés soulèvent ce problème depuis son origine, soit l'exposé économique de novembre 1984. J'ai aussi écrit des lettres et soulevé la question à la Chambre. J'ai comparu devant la Commission Forget. Si les ministériels croient vraiment en l'esprit de la réforme, ils oublieront leur esprit de parti et le fait qu'ils ne sont que de simples pions ou figurants, et ils voteront selon leur conscience. S'ils le font, ils se prononceront en faveur des veuves, des orphelins, des chômeurs et des travailleurs âgés, et contre cette mesure cruelle et injuste que propose le gouvernement.

M. Redway: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement la députée. A l'instar de tous les députés, surtout les ministériels, et de moi-même, elle est convaincue que la Commission Forget va formuler des recommandations très utiles visant à résoudre tout ce problème. Celui-ci ne date pas d'hier; il remonte à l'époque où le parti auquel elle appartient formait le gouvernement. Cependant, comme chacun d'entre nous, je comprends qu'elle s'inquiète véritablement au sujet des personnes qui risquent de souffrir tandis que nous attendons les recommandations de la Commission Forget. J'espère que les députés se calmeront afin que notre collègue puisse entendre ce que j'ai à dire et que je puisse moi-même m'entendre.

Elle a fait valoir qu'elle était au courant du cas d'un certain nombre de personnes qui avaient effectivement perdu leur maison ou qui étaient sur le point de la perdre. Elle a déclaré qu'elle était disposée à déposer les renseignements pertinents. Je voudrais bien qu'elle les dépose justement. Les ministériels voudront certainement venir en aide à toute personne se trouvant dans cette situation. Nous nous presserions d'aider à trouver la solution de ce genre de problème. La députée aura peut-être la bonté de déposer les noms, adresses et autres détails pertinents afin que les ministériels puissent se rendre utiles.

Mme Copps: Monsieur le Président, je suis des plus ravies de la bonne volonté manifestée par le député. Malheureusement, son gouvernement n'en a pas fait autant. J'ai oublié de signaler dans mon intervention que les retraités des forces armées canadiennes ont écrit à ce sujet au ministre de la Défense nationale (M. Nielsen), car ils s'inquiétaient énormément au sujet de leur fonds de retraite et de leur pension. C'est son adjoint, le ministre associé de la Défense nationale (M. Andre) qui leur a répondu dans une lettre débordante d'enthousiasme, les remerciant d'avoir signalé leurs préoccupations au sujet des